

Frais de dossier	30€
Droit de partition Sauf pour les élèves danseurs et comédiens	12€
Mise à disposition d'instrument (sous réserve des disponibilités)	
Rouennais	10€/mois
Non rouennais	15€/mois

MONTANT ANNUEL DES TARIFS					
	QF	Elèves en cursus HA, TMD, ETC	Elèves en cursus HT		
		Toutes origines géographiques	Rouennais	Métropolitain	Hors Rouen et Métropole
<b>Tarif A</b> Cursus complet (musique ou danse) en 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle	Inférieur à 515	60€	60€	700€	
	516 à 625	115€	115€		
	625 à 850	165€	165€		
	851 à 1150	250€	250€		
	1151 à 1600	310€	310€		
	1601 à 2309	390€	390€		
	Supérieur à 2309	480€	480€		
<b>Tarif B</b> Cursus complet (musique ou danse) en 3 <sup>ème</sup> cycle	Inférieur à 515	70€	70€	70€	770€
	516 à 625	130€	130€	130€	
	625 à 850	180€	180€	180€	
	851 à 1150	275€	275€	275€	
	1151 à 1600	345€	345€	345€	
	1601 à 2309	430€	430€	430€	
	Supérieur à 2309	530€	530€	530€	
<b>Tarif C</b> Cursus complet (musique, danse ou théâtre) en cycle d'orientation professionnelle (COP)	Inférieur à 515	80€	80€	80€	850€
	516 à 625	145€	145€	145€	
	625 à 850	200€	200€	200€	
	851 à 1150	305€	305€	305€	
	1151 à 1600	380€	380€	380€	
	1601 à 2309	475€	475€	475€	
	Supérieur à 2309	585€	585€	585€	
<b>Tarif D</b> Cursus en cycle initial de théâtre	Inférieur à 515		30€	350€	
	516 à 625		58€		
	625 à 850		83€		
<b>Discipline supplémentaire en dehors du cursus ou pratique collective seule (orchestre, chœurs, ensembles...)</b>	851 à 1150		125€		
	1151 à 1600		155€		
	1601 à 2309		195€		
	Supérieur à 2309		240€		
<b>Licence d'interprète Master de composition</b> <i>En partenariat avec l'Université de Rouen</i>	Exonération des droits au Conservatoire				

**Conditions particulières**

- La détermination du quotient familial se fait uniquement sur présentation de justificatif. Sans production de justificatif, les familles se voient appliquer le tarif de la tranche la plus haute.
- Le tarif rouennais ou métropolitain n'est applicable qu'aux seuls élèves justifiant leur domiciliation avant l'édition de la facture des droits annuels. Les élèves métropolitains à partir du 3eme cycle bénéficient d'un tarif spécifique en raison de la participation financière de la Métropole comme soutien aux enseignements des élèves en cycles supérieurs au Conservatoire.
- Le tarif D rouennais s'applique aux auditeurs libres, aux élèves justifiant d'une inscription dans un établissement du réseau DEMR (CRD de Dieppe, Grand et Petit Couronne, Evreux, Le Havre), aux professeurs de l'établissement.
- Une dégressivité de 20% s'applique à partir du 2<sup>ème</sup> enfant pour les élèves rouennais et/ou en cursus HA et TMD

**Règlement des droits d'inscription**

Les droits d'inscription sont annuels et payables soit en une seule fois pas chèque ou espèces, soit par prélèvement automatique en 10 versements.